Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce
Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021
Date de publication: SHAB 16.02.2021
Numéro de publication: BH00-0000000157

Entité de publication
Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Sommation suite à des carences dans l'organisation, Photovision association d'encouragement du commerce de détail de la photo

Organisation concernée:
Photovision association d'encouragement du commerce de détail de la photo
CHE-102.129.361
Avenue Léopold-Robert 59
2300 La Chaux-de-Fonds

Remarques juridiques:
L'entité juridique mentionnée présente des carences dans l'organisation impérativement prescrite par la loi. Elle est donc sommée d'y remédier, en vertu de l'art. 939, al. 1, CO, et de requérir l'inscription auprès de l'office du registre du commerce dans le délai indiqué. À défaut, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal, qui prendra les mesures nécessaires, ou à l'autorité de surveillance (art. 939, al. 2 et 3, CO).

Fin du délai: 16.03.2021

Point de contact:
Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,
Place des Halles 8,
2000 Neuchâtel

Remarques:
La carence est due au fait que l'association ne dispose plus d'une adresse valable à son siège.
L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 150. Les débours sont fixés à CHF 15.